©Turbulences

JETER MOINS, TRIER PLUS, FAIRE FACE !

COLLECTE DE SAPINS

LES SAPINS COLLECTÉS SERONT RECYCLÉS

49 POINTS DE DÉPÔT TEMPORAIRES DU 2 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2020

TOUS LES POINTS DE COLLECTE SUR LAMETRO.FR

SONT ACCEPTES

- LES SAPINS NATURELS AVEC OU SANS SOCLE EN BOIS (CROIX, BUCHETTE...)

SONT INTERDITS

- TOUS LES SACS ET FILETS
- LES POTS
- LES SAPINS EN PLASTIQUE
- LES SAPINS NATURELS AVEC NEIGE ARTIFICIELLE
- LES GUIRLANDES ET AUTRES DÉCORATIONS

RAPPEL : LES DÉPÔTS DE SAPIN SUR LA VOIE PUBLIQUE SONT INTERDITS EN DEHORS DES POINTS DE COLLECTE ORGANISÉS. 19 DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE RESTENT À VOTRE DISPOSITION POUR RÉCUPÉRER VOS VIEUX SAPINS !

RENSEIGNEMENTS : **lametro.fr** | **0 800 500 027**

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE